

EMPLOI



En Poitou-Charentes, le quart des rémunérations perçues par les salariés émane de la fonction publique. La fonction publique territoriale est plus présente dans la région qu'en moyenne nationale et irrigue plus que dans les autres régions l'ensemble du territoire. Cependant la fonction publique reste très concentrée puisque plus de la moitié de sa masse salariale est versée dans les quatre grandes agglomérations de la région.

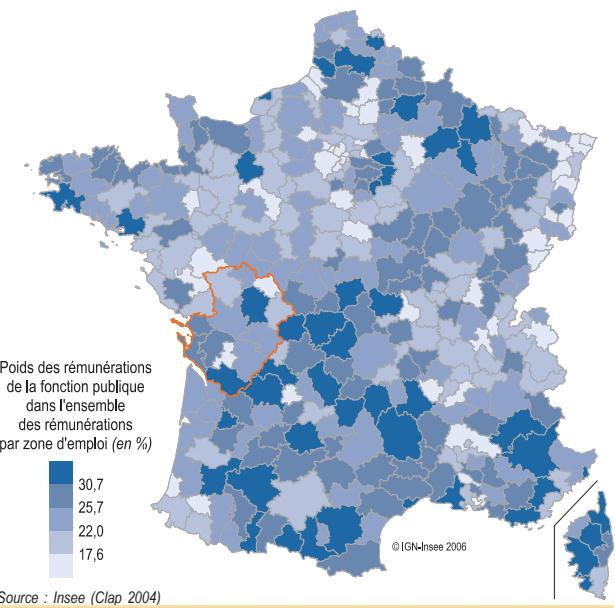
Un salarié sur quatre dans la fonction publique en Poitou-Charentes

En 2004, les salariés du Poitou-Charentes ont perçu 11,7 milliards d'euros de rémunération brute. Avec 2,2 % de la masse salariale globale de la France métropolitaine, la région se situe au 16^e rang. Ces salariés, hors agriculture, défense, intérim et emplois domestiques, travaillent dans l'une des trois grandes sphères d'activités. La **sphère productive** regroupe l'industrie, le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros. Dans cet ensemble d'activités orientées vers les marchés extérieurs au territoire local, ce sont d'abord les choix des entreprises qui déterminent la localisation de l'emploi. La **sphère de l'économie résidentielle** est destinée à répondre aux besoins de la population locale et comprend donc les services aux particuliers, la construction, la santé, le commerce de détail, les transports de voyageurs. Pour ces activités de proximité, l'emploi suit la population. Enfin, la **sphère publique** englobe les emplois relevant des trois fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière.

Un quart des salariés dans la fonction publique

En Poitou-Charentes cette dernière sphère emploie un salarié sur quatre et concentre 26 % des rémunérations. C'est proportionnellement plus que la moyenne métropolitaine où 23 % des salariés

Rémunérations de la fonction publique : un poids plus important dans les régions de la moitié sud



travaillent dans la sphère publique et perçoivent 21 % des rémunérations. À l'inverse, la sphère productive génère 38 % des revenus soit sept points de moins qu'au niveau national. Ceci est dû à des emplois, dans ce secteur, moins nombreux dans notre région qu'en moyenne nationale, 34 % contre 37 %, mais aussi à un faible taux d'encadrement (8 % contre 10 % en moyenne pour les régions hors Île-de-France) et donc à une moindre rémunération de ces emplois. L'économie résidentielle induit 36 % de la masse salariale et est le premier employeur avec 41 % des salariés, comme sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Avec 78 agents publics pour 1 000 habitants, la région Poitou-Charentes se situe dans la moyenne métropolitaine. Une caractéristique de la région tient dans la répartition de ces agents entre les trois fonctions publiques. En effet, les effectifs de la fonction publique d'État et ceux de la fonction publique territoriale sont sensiblement égaux. La fonction publique d'État rassemble un peu plus de 38 % des agents publics et 46 % des rémunérations. Mais avec 30 fonctionnaires d'État pour 1 000 habitants, le Poitou-Charentes affiche le 4^e plus faible taux des régions métropolitaines.

Une fonction publique territoriale plus répartie qu'en moyenne nationale

En revanche, la fonction publique territoriale emploie, elle aussi, 38 % des effectifs mais verse seulement 29 % des rémunérations. Avec également un taux de 30 fonctionnaires territoriaux pour 1 000 habitants, la région se place

au-dessus de la moyenne nationale et se comporte comme nombre des régions de la moitié sud. Le plus faible poids des rémunérations s'explique lui par des différences de niveaux de qualification. D'une part, le poids des emplois aidés est plus important dans la fonction publique territoriale et d'autre part la fonction publique d'État inclut plus de cadres car elle comprend notamment les enseignants, ce qui contribue à majorer les rémunérations. Enfin avec 18 agents pour 1 000 habitants, la fonction publique hospitalière se situe dans la moyenne nationale. Elle rassemble 23 % des agents publics et 25 % des rémunérations.

Ces emplois de la fonction publique sont beaucoup plus répartis au sein de la région qu'ils ne le sont en moyenne au niveau national. En effet, seulement deux tiers des fonctionnaires travaillent dans un pôle urbain alors qu'ils sont trois sur quatre en moyenne dans les autres régions de province (régions de la France métropolitaine hors Île-de-France). En revanche, ils sont 27 % dans l'espace à dominante rurale contre 13 % pour les autres régions de province. La région a en effet un caractère très rural, 40 % des picto-

charentais vivent dans l'espace à dominante rurale, ce qui est le taux le plus élevé derrière la Corse et le Limousin. Le nombre important de communes dans l'espace rural génère ainsi des emplois publics territoriaux, personnels des mairies, mais aussi d'État dans les écoles voire dans les collèges des cantons ruraux. La fonction publique hospitalière est moins disséminée, les grands équipements comme les hôpitaux sont dans les villes et on trouve les maisons de retraite dans les chefs-lieux de canton, donc dans les pôles ruraux.

Une des conséquences de ces différences de répartition est que 23 % des rémunérations de la sphère publique sont versées à des résidents de l'espace rural picto-charentais contre seulement 15 % pour les autres régions de province. Ce qui représentait en 2004 une enveloppe d'environ 690 millions d'euros. Cependant l'emploi public reste très concentré dans les grands pôles administratifs que constituent les préfectures. Ainsi, l'agglomération de Poitiers rassemble 21 % de la masse salariale publique et l'ensemble des quatre agglomérations préfectorales plus de la moitié.

Répartition des salariés et de leur rémunération au 31/12/2004

	Effectifs (en %)		Rémunérations (en %)	
	Poitou-Charentes	Régions de province	Poitou-Charentes	Régions de province
Sphère productive	33,9	36,0	38,4	43,0
Sphère résidentielle	40,8	40,2	35,7	33,6
Sphère publique	25,3	23,8	25,9	23,4
<i>dont fonction publique d'État</i>	9,8	9,8	11,9	11,3
<i>fonction publique territoriale</i>	9,6	8,6	7,5	6,6
<i>fonction publique hospitalière</i>	5,9	5,4	6,5	5,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee (Clap 2004)

Répartition des effectifs et des rémunérations de la fonction publique en Poitou-Charentes par type de territoire au 31/12/04

	Effectifs (en %)				Rémunérations (en %)			
	Fonction publique d'État	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale	Ensemble de la fonction publique	Fonction publique d'État	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale	Ensemble de la fonction publique
Espace à dominante urbaine	76,1	76,7	68,5	73,3	77,7	79,2	74,7	77,2
<i>dont pôles urbains</i>	69,6	75,5	55,1	65,4	71,5	78,2	64,4	71,1
<i>couronnes périurbaines</i>	5,8	1,1	11,9	7,1	5,5	1,0	9,2	5,5
Espace à dominante rurale	23,9	23,3	31,5	26,7	22,3	20,8	25,3	22,8
<i>dont pôles d'emploi de l'espace rural</i>	13,3	16,4	10,1	12,8	12,7	15,3	10,0	12,5
<i>autres communes de l'espace à dominante rurale</i>	10,4	6,9	20,8	13,6	9,5	5,5	15,0	10,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee (Clap 2004)

Importance de la sphère productive dans le Nord Deux-Sèvres, à Châtellerault et en Charente

Toutefois, même si les effectifs de fonctionnaire sont plus répartis sur le territoire régional qu'ailleurs, certains contrastes apparaissent au sein du territoire régional. Entre les villes de la région, les situations sont hétérogènes. Le poids des rémunérations des agents de la fonction publique est très supérieur à la moyenne régionale dans les agglomérations de Poitiers, capitale régionale, et aussi de La Rochelle. Toutes deux sont villes universitaires, ce qui n'est le cas ni de Niort ni d'Angoulême. Des différences au niveau des activités contribuent également à cette diversité. À Niort, ainsi que sur le littoral, le poids de l'économie résidentielle est supérieur à la moyenne régionale. Le poids de cette sphère attribué à Niort est dû en grande partie à un artefact de l'outil statistique. En effet, les assurances et mutuelles sont classées dans la sphère résidentielle. Ces activités sont normalement destinées à satisfaire les besoins des populations locales, ce qui n'est pas tout à fait le cas ici puisque Niort concentre nombre de sièges sociaux des mutuelles d'assu-

rance. Pour le littoral, ce sont les besoins liés au tourisme qui impactent le poids de l'économie résidentielle. Angoulême est la seule des quatre grandes agglomérations où la sphère productive génère plus de revenus que les deux autres sphères. De même dans le nord des Deux-Sèvres, le Châtelleraudais et le Cognacaïs, la part des rémunérations versées par la sphère productive est plus importante qu'en moyenne régionale. ■

Josette Colin
Laurent Diaz

Clap

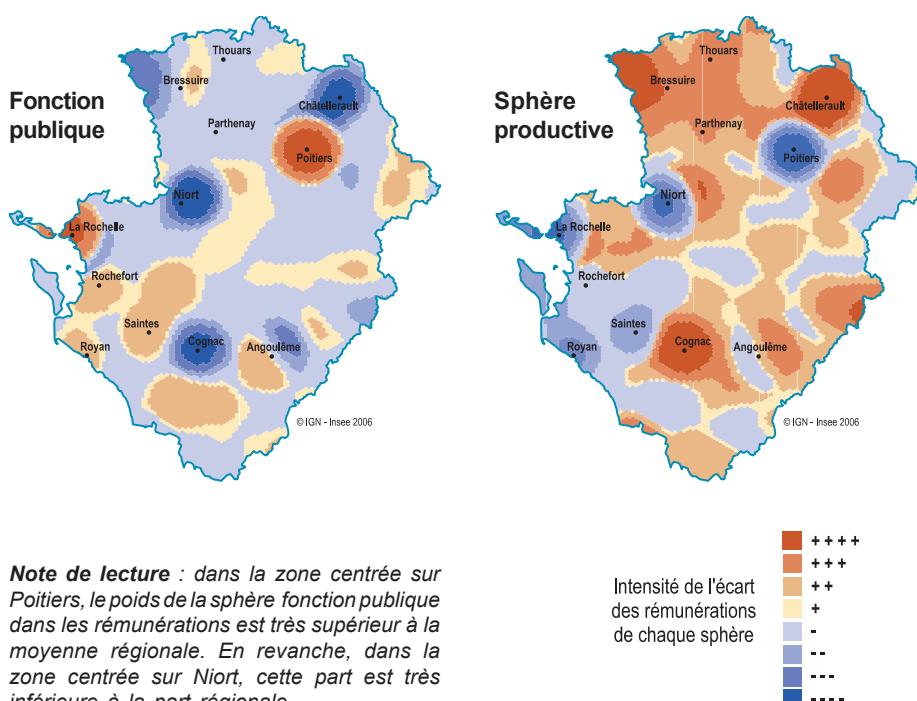
, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et des rémunérations au niveau local

Le dispositif Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment Sirène®, Epure (Urssaf) et DADS (Déclarations annuelles de données sociales). Clap rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS «Industrie, Construction, Commerce et Services», des données localisées sur les établissements employeurs, les effectifs employés et les rémunérations versées. Clap vise la fourniture d'une information homogène par zone d'emploi et par secteur d'activité détaillé sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et emplois domestiques.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans Clap, l'emploi est mesuré au sens des «postes de travail» pourvus au 31/12 par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de «facteur travail» au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.



Note de lecture : dans la zone centrée sur Poitiers, le poids de la sphère fonction publique dans les rémunérations est très supérieur à la moyenne régionale. En revanche, dans la zone centrée sur Niort, cette part est très inférieure à la part régionale.

Source : Insee (Clap 2004)

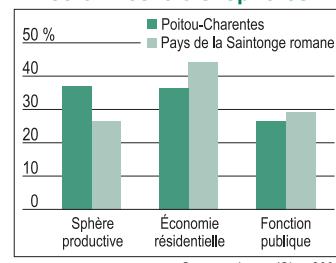
Zoom sur le Pays de la Saintonge romane

Situé à l'intérieur des terres de Charente-Maritime et limrophe de la Charente, le Pays de Saintonge romane comptait 78 500 habitants en 1999. Il comprend 70 communes dont la plus peuplée est Saintes avec 25 595 habitants, mais aussi trois communes de plus de 2 000 habitants : Chaniers (3 231), Gémozac (2 352) et Saint-Georges-des-Coteaux (2 028).

Au cours de l'année 2004, les entreprises privées et publiques de ce pays ont employé 22 700 salariés qui ont perçu 484 millions d'euros, soit 4 % des salaires du Poitou-Charentes. L'économie résidentielle est le premier employeur dans cette zone et sept emplois sur dix sont localisés à Saintes. En termes de rémunérations distribuées, la sphère résidentielle pèse davantage que la moyenne régionale. Le commerce et les transports de voyageurs induisent 40 % de la masse salariale de cette sphère. Cette contribution importante s'explique notamment par la présence de la Coop Atlantique et de la SNCF à Saintes. La part de la sphère publique est supérieure à celle de la sphère produc-

tive, contrairement à l'économie régionale. Cela est dû en particulier à la fonction hospitalière avec l'hôpital de Saintes qui génère environ 30 % des emplois et des salaires de la fonction publique. Toutefois la fonction publique d'État génère la part la plus élevée des salaires du secteur public, 44 % (46 % dans la région). Enfin, la sphère productive a une part moins active dans l'économie du Pays de Saintonge romane qu'en Poitou-Charentes. En effet, parmi les 20 plus grands employeurs, de 100 à moins de 2 000 emplois, seuls trois établissements appartiennent à la sphère productive, dix à la sphère résidentielle et sept dépendent de la fonction publique, ils sont tous implantés à Saintes.

Part des rémunérations selon les trois sphères



Source : Insee (Clap 2004)

définitions

Les trois sphères d'activité :

- **La sphère «productive»** est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;
- **La sphère «résidentielle»** correspond aux services à la population présents sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère «publique». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;
- **La sphère «publique»** comprend les administrations et les collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités...).

L'espace à dominante urbaine est constitué des :

- **Pôles urbains** : unités urbaines offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;
- **Couronnes périurbaines** : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidants travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine (communes du pôle ou de la couronne) ;
- **Communes multipolarisées** : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

L'espace à dominante rurale est constitué des :

- **Pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus ;
- **Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidants travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;
- **Autres communes de l'espace à dominante rurale** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

pour en savoir plus

«L'emploi public en région»,

Annie Brenot-Ouldali. Données sociales - La société française, édition 2006.

«La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004»,

Ch. Basso, G. Gaudron, B. Morel ; Insee première N° 1100 septembre 2006.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal Octobre 2006
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC26756
Impression MEGATOP, Naintré

Prix au numéro : 2,30 €
Abonnement annuel : 21 € (10 numéros)